

Permanenciers auxiliaires de régulation médicale en grève pour une véritable reconnaissance !

Les revendications portent sur :

- intégration dans la catégorie B administrative de tous les Parm et faisant fonction y compris les personnels en CDD en poste dans un CRRA sans conditions préalables de concours, et ce dès 2010,
- création d'une formation certifiant sur la base du référentiel élaborée par le SAMU et la CPSDF en tenant compte des acquis d'expérience professionnelle,
- reclassement sans perte de rémunération, NBI comprise,
- mise en œuvre d'une politique de déroulement de carrière: reconnaissant les fonctions et et missions (tuteurs de formation, coordinateur ...),
- maintien de la spécificité des Permanenciers Assistants de Régulation Médicale.



Après le dépôt d'un préavis national de grève reconductible, le mouvement se poursuit depuis le 28 décembre. Au retour des vacances de Noël, l'action s'amplifie et s'élargit à de nouveaux centres.

Mme Bachelot lors de la réunion du 5 janvier n'a répondu à aucune des demandes.

Le ministère doit tenir ses engagements et **appliquer dès cette année le reclassement et la titularisation de tous les PARM !**

Le mardi 12 janvier, interpellons tous les préfets qui sont garants de la permanence des soins dans chaque département.

Poursuivons l'action pour être enfin entendus !